

Projet pour la rencontre du 3 décembre 2012. Laventie et Richebourg

I-Vatican II ou la réconciliation de l'Église avec le monde

Justifier ce titre

- Pour mémoire : depuis 400 ans, une église qui se définit, théologiquement, mais de + en + en "réaction contre..." depuis le concile de Trente : Luther ; la Révolution, française, les philosophes, les sciences, l'histoire, les découvertes archéologiques linguistiques et l'exégèse.
- L'Église fonctionne par anathema sit... le syllabus les livres à l'index ; lamentabili et Pie X 1907
- Le concile inachevé 1869-1870
- Après 1870, le pape se considère prisonnier dans le Vatican, enfermé. Les français ont abandonné le pape au moment de la défaite...
- Pie XI puis Pie XII avaient envisagé un concile qui terminerait Vatican I, qui traiterait des rapports et du soutien que l'Église pourrait apporter au monde (penser 14-18 ; 39-45 ; guerre froide, évolution des sciences et techniques mais aussi doutes de l'homme sur lui-même, espérances dans les progrès (depuis 1945...))

Jean XXIII, le pape inattendu, de transition

- Souhaite revoir les rapports de l'Église au monde. Demande que le concile ne soit pas de condamnation, qu'on ne s'adresse pas seulement aux chrétiens mais aussi à tous les hommes.
- Universalité des évêques présents. Jean XXIII sort du Vatican (pèlerinage à Jérusalem). Paul VI le grand voyageur ; à l'ONU, etc.
- Dans le discours de clôture du concile, le 7 décembre 1965, Paul VI rappelle avec vigueur que "l'Église ne se trompe pas ni ne s'éloigne de sa vocation religieuse quand elle s'intéresse à l'homme, au monde" Lire texte. Comparer avec synode 2012 : "Comme Jésus au puits de Sychar, l'Église aussi ressent le devoir de s'asseoir aux côtés des hommes et des femmes de notre temps, pour rendre présent le Seigneur dans leur vie".
- Une expérience particulière en début de concile qui sera la source de la collégialité.
- Un concile de débats... souci d'un consensus avant de voter, d'où de nombreuses où l'on sent le pour et le contre, qui ont conduits à des formulations qu'il serait tentant de séparer pour ne retenir que ce qui plaît. Les études actuelles pour interpréter font appel aux documents intermédiaires, aux discussions et aux présentations des évêques, afin de bien saisir le sens de ce qu'ils demandent.

II Mettre de l'ordre dans tout ce qui est (+ ou -) enregistré dans notre mémoire.

Mettre de l'ordre, mais aussi "de quoi on cause" ? Eviter les approximations sur les contenus en particulier.

Comment en est-on arrivé là : La réflexion et la rédaction des documents... (par ex. la collégialité ? Ou la place de Marie, etc. Trois types de documents ont été promulgués : Constitutions, décrets et déclarations. Ils sont d'importance différente.

1. **Les 4 constitutions ou documents constitutifs**, c'est à-dire qui constituent les fondements de l'Église, sur lesquels peuvent et doivent s'appuyer les chrétiens à la demande du Concile. (penser à la constitution de la 5^{ème} République... on peut en discuter, mais elle est à appliquer par tous, tant qu'on n'en aura pas changé !). Comme l'affirmation très récemment le cardinal Müller : "la foi cela ne se discute pas, de même pour le concile", ceci apparaissant comme une fin de non-recevoir des lefebvristes.

2. **les 9 décrets sont des textes d'application.**

3. Les « **déclarations** » apportent un “point de vue” sur une “question particulière” qui aura semblé importante aux pères conciliaires.

4 constitutions, dont 2 dogmatiques (*Lumen gentium* et *Dei Verbum*) 1 pastorale (*Gaudium et spes*) et 1 à la fois doctrinale et pratique, sur la liturgie (*Sacrosanctum concilium*) **9 décrets d'application** et **3 déclarations** (*gravissimum educationis, Nostra aetate, Dignitatis humanae*). Vatican II innove avec ces déclarations dont l'autorité est celle d'un enseignement officiel de l'Eglise sur un point de doctrine. A la différence de tous les conciles depuis celui de Nicée, Vatican II n'a pas prononcé d'anathème, mais il a dénoncé des erreurs. Il n'a pas formulé de dogmes formels, mais les affirmations décisives sur la sacramentalité de l'épiscopat et sur la collégialité des évêques (*Lumen gentium* III) sont proches de formules dogmatiques. Deux constitutions, sur l'Eglise et sur la Révélation sont de caractère « dogmatique ». Le qualificatif « pastorale » donné à la constitution sur l'Eglise dans le monde de ce temps » est une autre innovation : les problèmes du monde sont abordés à la lumière de la doctrine catholique dans un langage accessible aux contemporains. (In dictionnaire critique de théologie).

Pourquoi est-ce ainsi et pas autrement !

1. **Acte de foi** : Dieu, Père, Fils, esprit désire communiquer sa vie, aux hommes. LG 1, DV 2
2. **L'Eglise**, issue de la volonté du Père du Fils et de l'Esprit se “définit en elle-même” et “définit comment elle conçoit ses rapports au monde” (ne pas séparer les deux, *Lumen Gentium* et *Gaudium et Spes*, sous peine de dénaturer la force d'innovation du concile et sa volonté de parler aux hommes de ce temps, pas seulement aux chrétiens en interne.
3. **Organisation des ch.** De LG : En 1 = de Dieu ; en 2 des baptisés (donc laïcs et prêtres) et du sacerdoce commun ; en 3 = structure hiérarchique de l'Eglise, (la collégialité, comment cela a été découvert aux premiers jours du concile et mis en œuvre. En 4 = des laïcs ; ensuite de la sanctification et de la nature eschatologique. En 8 : “Marie dans le mystère du Christ et de l'Eglise (maintenir l'ensemble du titre, sinon on dénature la pensée du concile) Grand débat sur où placer Marie : dans un document à part, ou dans le document sur l'Eglise ? Des choix ont été faits, comme la situer à l'intérieur de l'Eglise, comme le refus de la présenter comme médiatrice (il n'y a qu'un seul médiateur. Le titre mère de l'Eglise n'est jamais employé ; il a été ajouté ensuite par Paul VI de sa propre autorité. Lire la fin du ch8.
4. **La liturgie** : d'abord recentrer autour du Christ mort et ressuscité, les deux ! (Penser au triduum pascal dès 1955, à la 15^{ème} station du chemin de croix. Ensuite implorante réflexion autour de l'écriture et de la place qui lui est accordé... ex.) Commencer la lecture par le début et non par la fin (applications pratiques). Eviter de transformer ce texte en “succession de rubriques à appliquer”, car ce n'était pas l'esprit des évêques, et c'est ce qu'on a essayé de faire croire par la suite. (Voir Journée avec Philippe Barras).
5. **Après le concile, des documents sont comme des compléments et des approfondissement.** Par exemple : laïcs et christifideles laïcs de Jean-Paul II ; *Dei Verbum* et *Verbum Domini* Benoît XVI ; la mise au point de Paul VI, en clôture du concile, sur l'importance de la relation au monde présent, pas seulement au monde eschatologique. Liturgie cela s'est fait en plusieurs étapes : concélébration, lectures en français, les traductions, les prières eucharistique. 1969, Promulgation du lectionnaire et de la “liturgie dite de Paul VI”. Voir aussi Philippe Barras sept. 2012)
6. **Le ministère ordonné.** “Ordonné à...”. Prêtres (du grec presbuteroi, les anciens) ≠ sacerdoce, sacerdotal, mot réservé au Christ mais que Jean-Paul II et nous-mêmes utilisons indistinctement, ce qui n'est pas une bonne chose. Mission d'annonce, de sanctification, de gouvernement (ou de charité) (ne pas inverser l'ordre des 3 termes.).